



Société des
auteurs et
compositeurs
dramatiques

Montréal, le 12 janvier 2017

LES BOURSES SACD 2017

Cette année encore, les auteurs de séries pour la télévision, le web, la radio, de longs et courts métrages, de chorégraphies, pièces de théâtre, comédies musicales et numéros de cirque pourront soumettre une demande de **Bourse SACD**.

Les **Bourses SACD** ont été créées afin d'aider un auteur à franchir une étape de son projet de création (conception, développement, réalisation, recherche de partenariat). Elles sont décernées aux auteurs de projets de tous les répertoires de la SACD, **spectacle vivant, audiovisuel, radiophonique et multimédia**.

Dans le cadre de son action culturelle, la **SACD-Canada** a réservé un budget de 24 000 \$ aux bourses SACD (jusqu'à concurrence de 4 000 \$ chacune).

En 2016, 113 demandes ont été étudiées et 13 bourses ont été attribuées pour des projets de cinéma, série web, théâtre, télévision et danse.

Le comité de sélection des projets (non scolaires) est composé de trois membres familiers avec tous les répertoires de la **SACD**. À la suite de l'analyse des demandes reçues au cours du trimestre, le comité se réunit pour décider de l'attribution des bourses.

Les projets peuvent être soumis pendant toute l'année civile (au plus tard le 15 mars, le 15 juin, le 15 septembre et le 15 décembre). Les bourses sont octroyées dans la semaine suivant la décision, sans appel et sans rapport de lecture du comité de sélection.

Tout auteur canadien ou résident canadien reçu domicilié au Canada peut soumettre une demande de bourse aux conditions décrites à l'onglet Bourses du site www.sacd.ca

La SACD est une société de gestion collective de droits d'auteur qui représente plus de 58 000 membres dont 1 468 auteurs canadiens de l'audiovisuel, de la scène, du cirque, de la radio et des nouveaux médias.

- 30 -

Source : Élisabeth SCHLITTLER